

REGLEMENT DU VIDE-GRENIERS

Article 1 : Ce vide-greniers est réservé en priorité aux habitants domiciliés dans les quatre premiers arrondissements de Paris. **Il est strictement interdit aux professionnels et commerçants.**

Article 2 : Il n'y est autorisé que la vente d'objets personnels d'occasion, en bon état. **Les produits alimentaires (denrées et boissons) sont exclus de la vente.** Les organisateurs se réservent le droit de faire retirer tout objet jugé non conforme.

Article 3 : Il est mis à la disposition de l'exposant un stand de 2,50 m sur 1 m. C'est le marquage à la craie qui fixe les limites de chaque stand.

Article 4 : Le participant organise l'espace attribué à sa guise et les objets déballés demeurent sous sa responsabilité en cas de casse, de vol ou de tout autre préjudice

Il est interdit de diffuser de la musique sur les stands. Les tentes, barnums sont interdits. De même, il est interdit de tendre des cordes entre les arbres.

Article 5 : L'installation ne commence qu'à partir de 8 heures. La participation à ce vide-greniers n'autorise aucune exonération en matière de stationnement.

Article 6 : Les mineurs participant à ce vide-greniers sont à tout moment placés sous la responsabilité exclusive de leur(s) parent(s).

Article 7 : Le remballage commence au plus tard à 18 h 30 pour être terminé à 19 heures. L'espace mis à disposition doit être débarrassé de tout objet, papier et déchet. Des sacs poubelles seront disponibles au stand de l' A.D.R.A.Q.H.

Article 8 : En cas d'intempéries, le vide-greniers pourra être annulé; il ne sera procédé à aucun remboursement.

Article 9 : **L'exposant doit se plier à toutes les dispositions de ce règlement.**



**ASSOCIATION POUR LA DÉFENSE DES RIVERAINS
ET L'ANIMATION DU QUARTIER DES HALLES**
Régie par la Loi du 1^{er} juillet 1901 et du Décret du 16 août 1901
Siège social : 7 rue des Innocents - 75001 PARIS
www.adraqh.fr

**VIDE-GRENIERS des INNOCENTS
PLACE JOACHIM DU BELLAY**

SAMEDI 26 mai 2018 de 8.30 à 18.30

Inscriptions les vendredi 18 mai de 18h à 20 h et samedi 19 mai de 9h à 11 h 30, place Joachim du Bellay, sous les arcades entre la boutique BOULINIER et le restaurant PIZZA HUT

Prix des stands de 2,50 mètres sur 1 mètre : 20 € (15€ pour les habitants des 4 premiers arrondissements de Paris, 12 € pour les membres de l'association AD.R.A.Q.H.)

Lors de l'inscription se munir d'une photocopie de sa carte d'identité (recto/verso) ou de passeport ainsi qu'une copie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Aucune inscription possible sans ces documents.

BULLETIN D'INSCRIPTION

(A compléter en lettres majuscules)

NOM :

.....
.....

PRENOM :

.....

ADRESSE :

.....

ADRESSE E-MAIL :

.....

TELEPHONE

PORTABLE :

PAIEMENT

chèque*

espèces

* libellé à l'ordre de l' A.D.R.A.Q.H

Samedi 26 mai 2018 Numéro de stand attribué
--

BULLETIN D'INSCRIPTION

(A présenter obligatoirement le jour du vide-grenier)

NOM :

.....
.....

PRENOM

.....
.....

Samedi 26 mai 2018 Numéro de stand attribué

Contact : sur le stand de l' A.D.R.A.Q.H à partir de 8 heures
et jusqu'à la veille adraqh.75001@gmail.com

**Je reconnais avoir pris connaissance du Règlement et m'engage
à en respecter les termes.**

Date :

Signature :